



Vehicule hs et opposition administrative

Par michel64800

Bonjour,

Voilà j'ai un véhicule dont les réparations nécessaire pour lui permettre de circuler dépasse très largement sa valeur argus donc bon pour la casse, le problème c'est qu'il fait l'objet d'une opposition administrative par un huissier, est ce que je peut le mettre à la casse tout de même ,ou suis je obligé de le garder jusqu'au remboursement de la dette ce qui va prendre pas mal de temps.

merci d'avance pour vos réponses

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50